

Le ballet (coursflorilege.ch)



Certains jeunes artistes pré-professionnels de la section *Temps de scène* (14-18 ans), après audition, dans le cadre de leur formation et conformément aux buts statutaires de l'association Turlututu et Tralala, ont été invités à participer en tant que ballet et choristes dans le spectacle *Là-haut*.

Leur présence et leur fraîcheur ravira nos spectateurs bien que certains de ces jeunes artistes peuvent se prévaloir aujourd'hui d'avoir déjà une grande expérience de la scène, ayant été déjà souvent applaudis dans des spectacles publics comme *Barnum*, *Hans le joueur de flûte*, *Le Petit monde de Op et Rette* ou des représentations caritatives en EMS.

L'association Turlututu et Tralala

Le **Cours Florilège** est une structure d'enseignement et de formation qui englobe 4 grands cycles pédagogiques dans deux sections :

- **Turlututu et Tralala** : enfants de 4 à 9 ans
- **Temps de scène** : enfants de 10 à 18 ans

L'**Association Turlututu et Tralala** est la structure juridique dont les statuts régissent l'ensemble.

Association à but non lucratif, depuis sa création il y a dix ans, Turlututu et Tralala s'est donné pour mission de :

- sensibiliser les enfants aux diverses formes d'art qui composent un spectacle musical, chorégraphique ou théâtral par tout biais jugé adéquat ;
- créer ou faire créer, dans ce contexte, des spectacles pour enfants et éventuellement par des enfants ;
- organiser ou faire organiser, dans ce contexte, des cours ou ateliers de sensibilisation ou d'initiation artistique ;
- créer, dans ce contexte une troupe d'artiste en herbe ;
- s'entourer pour l'accomplissement et l'aboutissement des points précités de tous professionnels compétents ;
- développer toutes autres actions dans ce but.



Honorine Trémeaud



Luna Bento



Lilia Nour Rodriguez